

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3287>

"SeaFrance : l'Etat doit soutenir la reprise en SCOP par les salariés"

- Regards -

Date de mise en ligne : lundi 12 décembre 2011

Description :

Un communiqué du Front de Gauche sur SeaFrance

Rencontres Sociales

Un communiqué du Front de Gauche sur SeaFrance

SeaFrance : l'Etat doit soutenir la reprise en SCOP par les salariés

Le projet de reprise en coopérative de SeaFrance, filiale de la SNCF, par les salariés de l'entreprise a été rejeté par le Tribunal de commerce de Paris. Mais tout n'est pas perdu, ils ont jusqu'au 12 décembre pour le présenter de nouveau.

Une offre de la direction de SeaFrance, qui prévoyait une recapitalisation à hauteur de 160 millions d'euros via notamment un prêt de la SNCF, a été retoquée par la Commission européenne, qui l'a jugée contraire aux règles de la « concurrence libre et non faussée ».

La CFDT, qui soutient le projet de SCOP, s'est engagée à affiner le projet, notamment en termes de financement. Déjà la Région Nord-Pas-de-Calais a voté le principe d'un financement de 10 millions d'euros sous la forme d'une avance remboursable ou du rachat d'un navire, lequel serait ensuite reloué à la future SCOP. Il reste à l'Etat de désobéir au diktat des technocrates européens et de mettre la main à la poche, comme il n'a pas hésité à le faire pour renflouer les banques en faillite.

Samedi 10 décembre, la population de Calais et des environs est appelée à une marche silencieuse à 9h30 à partir de la Place Henri Barbusse. Exigeons de la direction de SeaFrance la reprise immédiate de l'exploitation de l'entreprise.

Le Parti de Gauche défend le « droit de préemption » des salariés de leur entreprise pour la transformer en coopérative en cas de liquidation ou de délocalisation.

Le Parti de Gauche soutient la lutte des 880 salariés de SeaFrance pour le maintien de leurs emplois. Le montage d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), associant au capital les salariés et les collectivités publiques, permettrait d'engager l'avenir de SeaFrance dans une démarche d'intérêt général et de service public socialisé.